



SERVICE DE CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

Un espace de parole pour le couple et la famille

Le service de consultation conjugale et familiale est à disposition des **couples**, mais également des **personnes vivant seules, mariées ou non, hétéro- ou homosexuelles ainsi que des familles, quel qu'en soit la forme** (famille traditionnelle, famille recomposée, famille monoparentale) confrontés aux aléas de la vie relationnelle.

Les entretiens, menés par un-e conseiller-ère conjugal-e et familial-e, ont pour objectif de nommer les difficultés, mais également de soutenir et mobiliser les ressources nécessaires à la recherche d'un équilibre plus satisfaisant.

Selon la demande, nous proposons des entretiens, individuel, de couple ou de famille.

Les consultations se font dans le **respect des valeurs de chacun et dans le respect des choix faits par les couples et les familles.**

Nous offrons des consultations en français, allemand, espagnol.

Pour plus d'informations : www.officefamilial.ch

T. 026 322 1014 lu-je de 08h00 à 12h00 et le ve de 08h00 à 11h30

Antenne à Morat : Hauptgasse 25 (Eingang Kreuzgasse, 2^{ème} étage) sur rdv T. 026 322 10 14

« Ma vie après... »

Espace de parole et de coaching pour personnes séparées ou divorcées

Un nouveau concept du groupe de parole pour personnes séparées ou divorcées.

Nous constatons une certaine « privatisation » des procédures de divorce : la société, représentée par le juge, se préoccupe des enjeux relatifs aux enfants et aux aspects matériels. Le vécu conjugal et les souffrances subjectives y relatifs sont relégués dans la sphère privée et ne concernent, en principe, ni le juge, ni la société. Dès lors, que faire avec la tristesse, la colère, la rage, la culpabilité, etc. ? Comment apprendre à reformuler le quotidien ? Comment vivre en tant que famille monoparentale ? Comment appréhender de nouvelles libertés ?

Une série de sept soirées thématiques sont proposées dans un cadre protégé.

Pour plus d'informations : www.officefamilial.ch

T. 026 322 1014 lu-je de 08h00 à 12h00 et le ve de 08h00 à 11h30

Le service de consultation conjugale et familiale répond aux exigences du Code civil suisse (art. 171) qui prévoit que chaque canton mette au service des couples et des familles un service de consultation. Il est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Fribourg.

MEDIATION FAMILIALE

Un espace pour négocier ensemble une entente équitable !

La médiation est un mode de gestion/prévention des conflits par lequel un tiers neutre et sans parti pris, le médiateur, (re)met en contact les personnes concernées afin qu'elles puissent chercher, ensemble et avec l'aide du médiateur, des solutions à leurs problèmes.

L'objectif de la médiation est que ces solutions soient élaborées:

- par les personnes elles-mêmes
- de manière éclairée (important que les personnes aient les informations suffisantes pour le faire)
- de manière négociée (dans le dialogue, malgré les difficultés relationnelles)
- de manière équitable (qu'elles soient les plus satisfaisantes possibles pour toutes les personnes concernées).

Dans le domaine de la famille, la médiation s'exerce principalement dans les situations suivantes.

- 1) Processus de séparation et/ou de divorce (avec rédaction d'une convention)
- 2) Conflits autour d'un droit de visite
- 3) Conflits intergénérationnels, au sein d'une fratrie, etc.
- 4) Conflits au sein de familles recomposées

Pour plus d'informations : www.officefamilial.ch

Tel. 026 322 1014 lu-je de 08h00 à 12h00 et le ve de 08h00 à 11h30

Antenne à Morat : Hauptgasse 25 (Eingang Kreuzgasse, 2^{ème} étage) sur rdv T. 026 322 10 14

Groupes pour enfants de parents séparés/divorcés

La séparation ou le divorce déchire la famille. Ils entraînent des pertes et des sentiments d'insécurité, de tristesse, d'injustice et de colère... Les enfants subissent, impuissants, de multiples tensions. Les parents, pris dans une dynamique qui les dépasse, ont de la difficulté à retrouver un équilibre.

Pour comprendre et accepter la nouvelle forme que prend sa famille dans ces moments difficiles, l'association As'trame et l'Office familial proposent à chacun un cadre sécurisé, hors conflit, pour parler de soi et reconstruire son univers.

Pour plus d'informations : www.officefamilial.ch

Tel. 026 322 1014 lu-je de 08h00 à 12h00 et le ve de 08h00 à 11h30